



Espace Communautaire Lons Agglomération

REGIE ASSAINISSEMENT

**RELEVÉ DE DECISIONS**  
**CONSEIL D'EXPLOITATION DU 12/02/2019**

**Étaient présents :**

M. Jean-Yves BAILLY, Président,  
M. Michel DROIT, Vice-Président,  
MM. Claude BORCARD, Jean-Paul BUCHAILLAT, Louis Paul CANDELA, Mme Françoise DUBOIS,  
MM. Claude JANIER, Gilbert LACROIX, Jean-Yves LANNEAU, Louis LUX, Eric NOEL, Alain PAIN,  
Jean-Guy ROBLIN, Patrick TARTAVEZ, délégués  
M. Daniel BOURGEOIS jusqu'à 20 h 10;

**Pouvoir :**

M. André BARBARIN donne pouvoir à M. Jean-Yves BAILLY

**Étaient absents :**

MM. Jacques LANÇON, Martial VINCENT, délégués

**Assistaient également :**

Mme Béatrice DEMAIMAY, Responsable du Service Assainissement d'ECLA, M. Stéphane DEMAIMAY  
Responsable du Pole Exploitation mutualisé, Mme Emmanuelle DAUBIÉ, secrétaire

-----

Monsieur le Président accueille les membres du Conseil d'Exploitation et ouvre la séance.

1 - Approbation du compte rendu du Conseil d'Exploitation

*Le compte rendu de la séance du 20 Novembre 2018 est **APPROUVÉ** à l'unanimité*

2 - Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)

Présentation des divers investissements réalisés sur l'exercice 2018 et des principaux investissements prévus en 2019.

3 - Organisation du Service Assainissement

Présentation des mouvements de personnel intervenus au cours de l'année 2019 et de l'organigramme actuel du Service Assainissement.

Une nouvelle organisation sera mise en œuvre pour le 01/01/2020 lors de la prise de compétence Eau potable.

4 - Intégration des Communes de GEVINGEY et de BAUME-LES-MESSIEURS

En ce qui concerne la Commune de GEVINGEY, la partie collecte a été transférée au 01/01/2018, l'exploitation de la station courant janvier 2019 et le transfert des dossiers Assainissement Non Collectif (ANC) est en cours.

En ce qui concerne la Commune de BAUME-LES-MESSIEURS, un groupe de travail va être constitué pour étudier :

- le devenir du Syndicat Intercommunal pour l'Etude et la Réalisation d'un projet d'Assainissement Collectif (SERPAC), qui intervient pour la collecte des eaux usées,
- les modalités d'exercice de la compétence assainissement sur ce territoire.

5 - Rapports annuels sur fonctionnement des stations

Présentation des bilans de fonctionnement de tous les systèmes d'assainissement du Service. Ces bilans annuels obligatoires sont destinés aux organismes publics en charge du contrôle des infrastructures (DDT et Agence de l'Eau), dans le but d'évaluer la performance des systèmes et leur conformité quant à la réglementation nationale et locale.

6 - Questions diverses

- Aides de l'Agence de L'Eau

Présentation des grandes lignes du 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau RMC. Une rencontre est prévue entre le Service Assainissement et l'Agence de l'Eau courant mars 2019 pour évaluer les dossiers pouvant prétendre à une aide.

**- Compétence gestion des Eaux Pluviales (GEPU)**

Les Communes ont jusqu'au 15/02/2019 pour délibérer sur la compétence GEPU.

Courant 2019, un groupe de travail sera amené à travailler sur cette compétence, qui deviendra obligatoire pour les Communautés d'Agglomération en 2020.

**- Fonctionnement du Bureau d'Études**

Le Bureau d'Études ECLA a demandé la liste des travaux à réaliser sur 2019-2020.

Sur la base du Débat d'Orientations Budgétaires, une liste va être transmise. En fonction de ses capacités le Bureau d'Études en prendra en charge une partie et les autres missions pourront être externalisées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30  
Fait à Lons-le-Saunier, pour être affiché.

Le Président,

Jean-Yves BAILLY